

UNE SOURATE CORANIQUE CALLIGRAPHIÉE AU XVI^e S. EN CARACTÈRES COUFIQUES LAQUÉS

Uğur DERMAN

Le manuscrit Revan 18 de la bibliothèque de Topkapı Sarayı offre la particularité d'avoir été copié en caractères coufiques fleuris sur du papier qui a été ensuite recouvert de laque. Le copiste, Hamza Şarîfî, a réalisé cette œuvre pour le calife mamlouk Qânşûh al-Ġawrî en 909/1503.

A distinctive feature of the Revan 18 manuscript in the Topkapı Sarayı library is that it has been written in floriated kufic on paper which was then covered with lacquer. The copyist, Hamza Şarîfî, made this work for the mamluk caliph Qânşûh al-Ġawrî in 909/1503.

La sourate du Coran que je voudrais présenter ici date de 909 H./1503 AD. Elle se présente sous la forme d'un volume indépendant qui figure dans la bibliothèque de Topkapı Sarayı sous la cote Revan 18. Le catalogue des manuscrits de Topkapı mentionne bien le caractère de cet ouvrage, mais ne parle pas de l'emploi original de la laque¹. Dans un ouvrage occidental concernant l'art calligraphique, on présente une page de ce livre comme exemple du "Coufique Carmathe"², erreur n'ayant pas fait l'objet d'explication, on n'a pu en trouver la source.

L'œuvre en question se présente de la façon suivante: selon ce que laisse présumer la dédicace écrite en nasta'liq et qui se trouve à l'intérieur d'un cadre doré, sur la page de garde laquée (1a), ce livre que protège une reliure de 45 x 30,5 cm sans recouvrement, laquée et parsemée de nacre, sans aucune fioriture peinte, aurait été préparé à l'intention du sultan mamlouk Qânşûh al-Ġawrî. J'ignore par qui et pour quelle raison la troisième ligne où figure son nom, que j'ai d'ailleurs déchiffrée avec difficulté, a été inscrite. Cette dédicace, écrite avant que l'ouvrage ne fût offert, ne peut être tenue pour un témoignage de ce que l'ouvrage appartient au Sultan.

A la suite de cette page, se trouve la moitié de la basmala et la Fâtiha en grande partie recouverte de laque dorée (f° 1-b). L'écriture coufique est suivie de lettres à l'encre noire et dont les extrémités sont accompagnées d'éléments décoratifs. Les points des lettres sont portés à l'encre bleue et la vocalisation a été marquée à l'encre rouge; les détails intérieurs des formes décoratives faisant suite aux lettres ont été tracés à l'encre dorée. Ce manuscrit représente un superbe spécimen d'écriture coufique fleurie. D'autre part, la laque, appliquée sur tous les espaces sans écriture, n'a pas effleuré les lettres ou les signes orthoépiques ce qui donne aux pages une apparence très originale (Pl. XIII B, XIV A et B).

Au f° 2-a où est inscrite la suite de la Fâtiha, de la laque a été appliquée également sur les interlignes; en ce qui concerne le titre de la sourate, parmi l'orne-

ment laqué, son nom et le nombre de ses versets sont écrits à l'encre rouge, le début de la sourate à l'encre noire et le bord des lettres est souligné d'or. Afin qu'elle se trouve en vis-à-vis des deux passages précédents de la Fâtiha de deux lignes chacun, une place en bas de page a été réservée aux deux premières lignes de la sourate Fatḥ. Avec le début de cette sourate, on distingue une méthode différente de vernissage: jusqu'à la fin de la sourate, la laque fut appliquée avec adresse sans déborder sur les lettres écrites en encre noire, ni sur les points faits en bleu, ni sur les signes tracés en rouge; le papier à l'endroit des interlignes n'a pas été décoré. Le cadre doré et rouge qui entoure le texte est également en laque.

Les pages suivantes ont été écrites suivant la même méthode puis laquées. Toutefois, l'écriture coufique des deux dernières pages de la sourate n'est pas ornementée (ff° 8b et 9a.)

Le feuillet 9a, par rapport au f° 1b, est terminé par un verset de deux lignes en écriture coufique, et l'endroit réservé à la signature, entièrement laqué, présente un texte en nashî. Nous apprenons alors que, en l'année 909 H./1503 AD, un calligraphe du nom de Hamza Şarîfî, écrivit ces deux sourates à la suite d'une consultation du sort (istihâra) à la demande du sultan mamlouk et calife Qânşûh al-Ġawrî afin qu'elle fasse office de code pour les conquêtes qu'il allait faire. La chose qui reste indéterminée ici, est le fait qu'il soit fait référence à "Darü'l-Hilâfe". Pourtant, il faudra que 15 années s'écoulent avant qu'Istanbul ne soit proclamé siège du Califat. On ne trouve aucune information au sujet de ce calligraphe nommé Hamza Şarîfî dans les sources historiques relatives à la calligraphie turque et arabe. Vraisemblablement, cette œuvre demeura à Istanbul avant d'être adressée au Sultan Qânşûh al-Ġawrî, et fut prise à l'intention de Revan Kütüphanesi ouverte en 1635 au Palais de Topkapı.

Les feuillets 9-b, 10-a (laqué) et 10-b qui suivent sont vierges; il ne s'y trouve aucun texte.

Cette œuvre, grâce à l'application originale de laque brun-rouge sur le papier, est un ouvrage exceptionnel parmi les livres manuscrits.

T Ü R K T A R İ H K U R U M U		
B E L G E L E R		
T Ü R K T A R İ H B E L G E L E R İ D E R G İ S İ		
CİLT: XII	1987	SAYI: 16
IÇİNDEKİLER		
PULHA, SELAMİ-YÜCEL, YAŞAR: <i>Le Code (Kânûnâme) de Selim I^{er} (1512-1520) Et Certaines Autres Lois de La Deuxième Moitié Du XVI^e Siècle (50 typémas avec la table des matières)</i>	1	
—: <i>I. Selim Kânûnâmesi (1512-1520) ve XVI. Yüzyılın İkinci Yarısının Kimi Kanunları</i>	9	
—: <i>Derbeyân-ı Kânûnâme-i 'Osmânî</i>	17	
AKTEPE, PROF. DR. MÜNİR: <i>II. Mahmut Devri Osmanlı İmparatorluğu ile Sardanya Kralığı Münaşebelerine Dâir İrâde-i Seniyyeler. (17 fotokopi ile birlikte)</i>	101	
TEVRETOĞLU, DR. FETHİ: <i>Ali Fâth Okyar'ın Günlük Hatıraları (30 Nisan 1921-16 Ekim 1921) (43 belge ile birlikte)</i>	113	

T Ü R K T A R İ H K U R U M U B A S İ M E V İ , A N K A R A — 1 9 8 8

ATATÜRK KÜLTÜR, DİL VE TARİH YÜKSEK KURUMU	
T Ü R K T A R İ H K U R U M U	
B E L L E T E N	
D Ö R T A Y D A B İ R Ç I K A R	
Gilt: LI	Sa. 201
Aralık 1987	
T Ü R K T A R İ H K U R U M U B A S İ M E V İ — A N K A R A	
1 9 8 8	

1) Fehmi Edhem Karatay, *Topkapı Sarayı Müzesi Kütüphanesi Arapça Yazmalar Kataloğu*, İstanbul, 1962, t. 1, p. 75.

2) Abdélkebir Khatibi, Muhammed Sijelmassi, *L'art calligraphique arabe*, Chêne, p. 93.